

LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

MODULE GÉNÉRAL

DURÉE : 1 JOUR
(7 HEURES)

Théorie : 3 h
Pratique : 4 h



Objectif de la formation :
Renouveler ou approfondir la compétence de garantir sa sécurité et de mieux maîtriser son véhicule.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

LE CONTEXTE

Les devoirs et responsabilités de chacun
Statistiques des accidents routiers dans le cadre du travail
Rappel des effets de l'alcool et de la drogue au volant

LE CONDUCTEUR

Les cycles de vigilance
La gestion du stress
L'analyse des situations
Comprendre sa réflexion
Connaître sa vision
Comment organiser et réagir à la présence du téléphone portable à bord
Conduite à tenir en cas d'accident

LE VEHICULE

Analyser son état général
Vérifier ses organes de visibilité
Analyser l'état des pneumatiques
Réaliser la maintenance qui est de mon ressort

L'ERGONOMIE DU POSTE DE CONDUITE

Analyser sa position et savoir la corriger
Connaître l'ensemble des commandes et maîtriser leur fonctionnement

MISE EN SITUATION

Audit individuel du freinage à l'aide d'un freinomètre
Comprendre le freinage et ses règles physiques
Comprendre le transfert de masse
Réaliser des freinages d'urgence
Réaliser des freinages avec évitement

Les plus : possibilité de réaliser des exercices avec votre véhicule professionnel

En partenariat avec :



Objectifs Pédagogiques :

- Maîtriser les aspects et les situations de l'activité « conduite d'un véhicule »,
- Maîtriser les aspects pratiques liés aux freinages d'urgences et aux évitements
- Maîtriser sa position de conduite

Animation par des formateurs qualifiés, instructeurs moniteurs pilotes

Pédagogie :

En salle, exposés, questions et échanges (durée : 3 h).

Mise en situation pratique sur piste spécifique avec des véhicules (durée : 4 h).

Validation : attestation de formation

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, titulaire du permis de conduire catégorie B.
Effectif : jusqu'à 3 personnes par véhicule.

